



## **Une force collective d'animation territoriale**

**Le Pays Val de Loire Nivernais** est un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Il est composé de 6 intercommunalités, dont Nevers Agglomération. Ce territoire compte 148 000 habitants, ce qui représente 70% de la population de la Nièvre.

Il présente l'originalité de conjuguer ruralité et zone urbaine avec l'agglomération de Nevers, qui concentre à elle seule un tiers de la population nivernaise et l'essentiel des activités de services particulièrement basés sur la sphère administrative ainsi que sur le tissu commercial, complétées par une économie productive industrielle en constante mutation héritée du passé industriel de ce territoire. Mais, à l'échelle du Pays, les paysages agricoles et forestiers occupent l'essentiel du territoire (plus de 95%). Ils sont multiples, signe d'une grande diversité agricole : grandes cultures, polyélevage, bovins viande, céréales et oléoprotéagineux, polyculture, vignes, paysage bocager.

Le Pays met en œuvre les objectifs de développement, d'accompagnement, de conseil et de financement des projets définis par les élus du Comité de Pays, afin de renforcer l'attractivité du territoire tout en l'engageant sur le chemin de la transition écologique. Le Pays a donc un rôle d'initiateur de projets, d'assistant, d'accompagnateur et de coordonnateur sur des thématiques différentes : aménagement, filières locales, économie, service à la personne, mobilité...

Il s'appuie notamment sur son Conseil de Développement, instance de la société civile à la fois lieu de réflexion prospective, instance participative et force de proposition auprès des élus.

Pour contribuer à la mise en œuvre de sa stratégie en matière d'alimentation, le Pays souhaite recruter un chef de projet alimentation/PAT.

## **ENJEUX ET CONTEXTE**

La question de l'alimentation se pose depuis plusieurs années sur le territoire. Différentes actions ont été menées, à différentes échelles : élaboration d'un guide de producteurs locaux et de recettes sur le bassin de Cosne en 2017, guide de producteurs en 2020-2021, aide à l'émergence d'épiceries de producteurs, le Petit Léo, les bars associatifs...

Ces différentes initiatives, si elles ont leur pertinence, sont isolées les unes des autres, ce que les acteurs du territoire, notamment les élus, ont pointé. Comme d'autres territoires, la question de définir une stratégie alimentaire se pose à double titre : d'une part, la crise sanitaire a souligné l'intérêt d'une agriculture et d'une alimentation locales, proche des consommateurs. D'autre part, les citoyens comme les études pointent la nécessité d'une alimentation plus durable, par exemple dans la gestion de la ressource en eau, problématique de plus en plus prégnante au fur et à mesure que les épisodes extrêmes (sécheresse, inondations) se succèdent.

Le Pays a ainsi répondu à un appel à projet favorisant l'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), sur 3 axes :

- Développer et améliorer l'offre alimentaire territoriale, dans les activités de production (par exemple le maraîchage) et de transformation ;
- Faciliter l'accès à une alimentation locale de qualité (restauration collective, points de vente de produits locaux...);
- Sensibiliser les habitants à l'alimentation comme facteur de protection de la santé.

## **MISSIONS**

Sous la responsabilité du directeur et du Président du Pays, les missions consisteront à :

- ✓ Réaliser un diagnostic alimentaire du territoire comprenant un état des lieux et une analyse des enjeux locaux ;
- ✓ Réaliser un répertoire des acteurs de l'alimentation : « un qui fait quoi ? » ;
- ✓ Affirmer et animer un réseau de partenaires autour de la thématique de l'alimentation sur le territoire du Pays Val de Loire Nivernais ;
- ✓ A partir des projets et des ambitions marquées, définir les enjeux et objectifs d'un projet territorial et partenarial de l'alimentation ;
- ✓ Construire un plan d'action opérationnel (contenu, chiffrage, recherche de financement, calendrier...) avec les partenaires et porteurs de projets ;
- ✓ Piloter/animer/suivre la mise en œuvre de l'ensemble des actions ;
- ✓ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de communication liées à la politique alimentaire du territoire ;
- ✓ Assurer la transversalité et l'articulation de la démarche avec les autres démarches du territoire Nivernais (Pays Nivernais Morvan, Conseil départemental de la Nièvre, Agglomération de Nevers) ;
- ✓ Candidater aux PAT investissement et accompagner les collectivités à identifier des projets locaux ;
- ✓ Assurer une veille sur la thématique alimentation, agriculture et économie.

Le chef de projet alimentation/PAT sera amené à travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe du Pays, en charge de l'animation des différentes contractualisations (Etat, Région, Département, Fonds européens LEADER), de la revitalisation centre-bourg et de la promotion territoriale.

## **PROFIL RECHERCHE :**

- En formation Bac+4 ou 5 avec une spécialisation dans le domaine de l'agronomie/développement territorial.
- Savoir-Faire :
  - ✓ Eco système des politiques territoriales
  - ✓ Intérêt et/ou connaissance des secteurs de l'alimentation, de la réduction des déchets ainsi que de l'économie circulaire
  - ✓ Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques
  - ✓ Présenter des capacités rédactionnelles et d'animations
- Savoir-Être :
  - ✓ Avoir un esprit d'analyse, de synthèse
  - ✓ Rigueur méthodologique et innovation
  - ✓ Qualité relationnelle indispensable, autonome et dynamique
  - ✓ Une expérience en animation de territoire serait un plus

## **CONDITIONS D'EMPLOI :**

CDD de 1 an, renouvelable sur 3 ans

Lieu de Travail : Varennes-Vauzelles + déplacement sur le Val de Loire Nivernais.

Rémunération basée sur la grille indiciaire des attachés territoriaux (catégorie A)

Permis B

Réunions en soirée

Prise de poste en fonction des contraintes de la personne retenue

Avantage : CNAS, mutuelle et prévoyance prises en charge à 100% par l'employeur

## **CANDIDATURE**

Le candidat devra adresser :

- une lettre de motivation traduisant l'intérêt et la vision du candidat sur ses missions. Elle exposera également les compétences qu'il pourra mettre au service de la mission et de la structure,
- un CV.

Documents à adresser à M. le Président du Pays Val de Loire Nivernais **avant le 15 janvier 2022** :

- de préférence par mail à [mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr](mailto:mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr)
- ou par voie postale à :

**Pays Val de Loire Nivernais**  
**25, rue Benoit Frachon**  
**58 640 VARENNES VAUZELLES**  
Contact téléphonique : 03 86 21 20 69